



Mesdames et Messieurs!

La vie publique en Allemagne ainsi que dans d'autres pays européens est considérablement restreinte.

La liberté de circulation a été limitée et les contacts sociaux ont été réduits au strict minimum. Même vos proches doivent désormais rester à domicile. Les écoles et les maternelles ont été fermées.

Toutes ces mesures draconiennes ont pour but de maîtriser la propagation du coronavirus, afin que les gens puissent continuer à recevoir les soins médicaux convenables.

Que signifie le coronavirus pour les établissements pénitentiaires?

Parce que vous vivez ici ensemble dans un très petit espace, nous devons veiller tout particulièrement à ce que le coronavirus ne se propage pas. Vous pouvez contribuer à ce en suivant une hygiène régulière des mains, en aérant la cellule et en éternuant/toussant dans le pli du coude.

Vous devez accepter aussi un certain nombre de restrictions. Les visites et les allègements ont été strictement restreints. Le travail ne peut plus s'effectuer dans le périmètre connu jusqu'à présent.

Toutes ces mesures servent uniquement à réduire le risque d'infection. Nous savons très bien qu'elles représentent un défi pour vous, surtout dans les conditions de détention. Nous ne prenons pas ces mesures frivolement.

Pourquoi est-il important de se tenir à distance (2 mètres) des autres personnes?

Depuis le 22.03.2020 il est obligatoire dans toute l'Allemagne de conserver une distance d'au moins 2 mètres entre les personnes qui ne font pas partie du même foyer. Cela vaut aussi pour les établissements pénitentiaires.

Ceci est particulièrement important pour vous pour deux raisons: d'une part pour ne pas être infecté ou infecter les autres, et d'autre part pour ne pas être mis en quarantaine après avoir été en contact avec d'autres personnes contaminées (détenus ou agents).

Qu'est-ce que la quarantaine?

Une quarantaine est une période d'isolement temporaire des personnes suspectes d'être contaminées. La quarantaine sert à vous protéger et protéger les autres d'une infection du nouveau coronavirus.

La mise en quarantaine sera ordonnée par le service médical ou le service de la santé publique et sera effectuée dans votre cellule ou dans une station de quarantaine.

Combien de temps dure la quarantaine?

Parfois, il est également nécessaire de vous mettre en quarantaine par mesure de protection. Dès que nous identifions les personnes qui étaient en contact avec les cas suspects ou si un cas suspect a été testé négatif au corona, la quarantaine peut être levée. C'est généralement le cas après 1-2 jours. Donc restez calme et attendez.

Si vous avez eu un contact prolongé avec une personne infectée, vous serez mis en quarantaine pour une période de 14 jours.

Malheureusement, nous sommes également obligés de mettre tous les prévenus en maison d'arrêt en quarantaine pendant 14 jours, pour empêcher l'introduction du coronavirus dans les établissements pénitentiaires.

Cela s'applique aussi après les longs séjours en dehors des établissements pénitentiaires, par exemple : un séjour dans un hôpital public.

À quoi dois-je me préparer en cas de quarantaine?

La quarantaine est malheureusement liée à de vastes restrictions.

Vous devez par exemple:

- Restez dans votre cellule.
- Les promenades ne peuvent être accordées que si la situation générale de l'établissement le permet.
- La prise d'une douche ne sera permis qu'individuellement.

Vous recevez trois repas par jour. Ces repas seront livrés dans votre cellule par les surveillants.

Vous pouvez comme d'habitude regarder la télévision ou écouter la radio. Au besoin, veuillez contacter les agents.

Aérez régulièrement la cellule.

Vous devez porter un masque lors de l'ouverture de la porte de la cellule.

Quand un membre du personnel frappe à la porte de votre cellule, veuillez procéder comme suit avant de l'ouvrir: fermez la fenêtre immédiatement, mettez un masque et déplacez vous vers l'arrière . Faites vous visible afin que la porte puisse être ouverte.

Merci beaucoup pour votre compréhension. Prenez soin de vous et restez en bonne santé!

La commission de pandémie